

partir de ce moment, vous respecterez X... Je le mets au premier rang parmi vous et j'entends qu'il me représente ici. Des braves de cette espèce ne se trouvent pas au coin de tous les carrefours."

PELERINAGE DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

A Sainte-Anne de Beaupré.



C'EST le Lundi, 26 Juin, à 4 hrs P. M., que partira de Montréal, par le *Trois-Rivières*, le pèlerinage annuel de nos Agrégées à Sainte-Anne de Beaupré. Cette année, autant et plus encore, s'il se peut, que les précédentes, il jouira des faveurs que nos pèlerines aiment tant : recueillement, prières, chants pieux, instructions, hommages à la très sainte Vierge au Cap de la Madeleine, procession solennelle de l'Insigne relique à Sainte-Anne : un programme détaillé en donnera l'ordre.

Quoique tout le monde soit admis, nos zélatrices et nos agrégées, notamment de la Fraternité eucharistique, de la Garde d'honneur, de l'Agrégation adoratrice, du Luminaire, etc., se rappelleront que c'est *leur* pèlerinage, que c'est à elles d'en assurer le succès : c'est de leur participation et de leur zèle que nous l'attendons. Elles seront heureuses, d'ailleurs, de pouvoir se trouver réunies, de pouvoir prier ensemble, et par conséquent plus efficacement, la glorieuse aïeule de Celui qu'elles aiment à glorifier en la Sainte Hostie.

À côté d'elles, combien d'autres ont une intention importante, personnelle ou de famille, qu'elles ne verront exaucée que grâce aux sacrifices et aux prières nombreuses et ferventes d'un pèlerinage, et surtout d'un pèlerinage eucharistique !

Il y aura à bord un représentant du "*Petit Messager*" et on y pourra avoir des renseignements sur nos différentes œuvres.

Pour billets ou cabines. s'adresser au plus tôt aux zélatrices ou à la communauté, 320 avenue Mont-Royal.

POUR NOS CHERS DÉFUNTS

L'Œuvre des *Semaines eucharistiques* donne aux défunts qui y sont inscrits, moyennant une offrande de \$2.00, le droit à 32 messes célébrées à leur intention dans la chapelle du T. S. Sacrement. On peut trouver à notre communauté des Images-souvenirs contenant le reçu du versement de cette offrande. et que les fidèles peuvent déposer, selon une pieuse coutume, sur le cercueil de leurs parents ou amis défunts.